

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

N° 2022-5-2

L'an deux mil vingt-deux,

Le 7 décembre à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2022

Madame Murielle GOURVES est nommée secrétaire de séance.

Présents : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERNARD Jean-Michel, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, CRENN Rachel, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie.

Procurations : CARLIER Morgane à ARZUR Yvon, MARTIN Corinne à CASELLINO Mona.

Absente : LE BOSSER Olivia

Objet : FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX 2023

M. Christian RIVIERE, 1^{er} adjoint, adjoint aux Finances et rapporteur, communique la proposition de tarifs communaux et des tarifs relatifs aux services Restauration Scolaire, A.L.S.H et accueils périscolaires pour l'année 2023. La commission des finances propose :

- une augmentation de l'ensemble des prestations d'environ 5% pour les tarifs communaux présentés sur la pièce jointe 2022-5-2 ANNEXE 1,
- une uniformisation des tarifs relatifs à la Restauration Scolaire, A.L.S.H et accueils périscolaires basés sur le Quotient Familial (2022-5-2 - ANNEXE 2).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ♦ **APPROUVE** les propositions ci-avant décrites
- ♦ **VALIDE** les tarifs tels que présentés dans les pièces jointes mises en annexe

Le Maire,
David DEL NERO



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex, dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Affiché le 14/12/2022

ID : 029-212901615-20221207-DCM_2022_5_2-DE

TARIFS COMMUNAUX AU 1ER JANVIER 2023

DCM 2022-5-2 - ANNEXE 1

	Rappel tarifs 2022	Propositions 2023
Concessions cimetière		
2 m ² pour 15 ans	114.00 €	120.00 €
2 m ² pour 30 ans	213.00 €	224.00 €
2 m ² pour 50 ans	357.00 €	375.00 €
5 m ² pour 15 ans	278.00 €	292.00 €
5 m ² pour 30 ans	545.00 €	572.00 €
5 m ² pour 50 ans	904.00 €	950.00 €

Columbarium		
Emplacement familial pour 15 ans	932.00 €	980.00 €
Renouvellement pour 15 ans	179.00 €	188.00 €
Plaque	60.50 €	65.00 €
Plaque jardin du souvenir	42.00 €	44.00 €
Cavurne pour 15 ans	283.00 €	297.00 €
Cavurne pour 30 ans	509.00 €	535.00 €

Droits de place		
Installation ponctuelle	36.00 €	38.00 €
Installation hebdomadaire à l'année - 6 premiers mois gratuits	200.00 €	200.00 €

Droits divers		
Exposition d'œuvres - salle des mariages et des expositions et chapelle Saint-Thomas (par semaine)	30.00 €	30.00 €
Publicité extérieure (par an)	77.00 €	80.00 €

Bâtiments communaux		
Location mensuelle Atelier château d'eau (H.T.)		1 500.00 €
Location mensuelle d'une petite cellule / pépinière d'entreprises - Charges comprises (électricité / eau / wifi)		350.00 €
Location mensuelle d'une grande cellule / pépinière d'entreprises - Charges comprises (électricité / eau / wifi)		400.00 €
Loyer mensuel logement Groupe Scolaire	336.00 €	347.00 €
Forfait semestriel en 2022, mensuel à partir de 2023 - chauffage logement G.S.	280.00 € / semestre	60.00 € / mois
Location salle Lannurien	175.00 €	200.00 €
Heure de ménage bâtiments communaux	52.00 €	60.00 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Affiché le 14/12/2022

ID : 029-212901615-20221207-DCM_2022_5_2-DE

TARIFS COMMUNAUX AU 1ER JANVIER 2023

DCM 2022-5-2 - ANNEXE 2

RESTAURANT SCOLAIRE

Quotient familial	Tarifs
0 < 500 €	1 €
501 < 900 €	1 €
901 < 1150 €	3.60 €
1151 < 1400 €	3.60 €
1401 < 1650 €	4.00 €
> 1650 €	4.00 €
Repas adulte	7.50 €

ALSH VACANCES ET MERCREDIS

Quotient familial	Tarifs Journée	Tarifs ½ journée avec repas	Tarifs ½ journée sans repas
0 < 500 €	6.50 €	5.50 €	3.25 €
501 < 900 €	9.50 €	7.50 €	4.75 €
901 < 1150 €	12.00 €	9.50 €	6.00 €
1151 < 1400 €	15.00 €	11.50 €	7.50 €
1401 < 1650 €	17.00 €	14.00 €	8.50 €
> 1650 €	20.00 €	17.00 €	10.00 €

Un supplément de 6.00 € sera facturé pour toute inscription tardive (= faite moins d'une semaine avant le jour d'accueil)

ACCUEIL PERISCOLAIRE (Matin et Soir)

Quotient familial	Tarifs Matin et soir (de la même journée)	Tarifs Matin (7h30-08h45)	Tarifs Soir (16h30-19h00)
0 < 500 €	2.20 €	1.20 €	1.80 €
501 < 900 €	3.20 €	1.70 €	2.70 €
901 < 1150 €	3.40 €	1.85 €	2.90 €
1151 < 1400 €	3.70 €	2.00 €	3.10 €
1401 < 1650 €	4.00 €	2.10 €	3.30 €
> 1650 €	4.40 €	2.30 €	3.60 €

Un supplément de 6.00 € sera facturé par quart d'heure dépassé le soir